

Nom : SABE

Prénom : Alessandra

Statut professionnel : étudiante en Droit à l'Université Catholique de Madagascar.

Thème : « Les ressources au sein du Ministère de l'environnement et du développement durable méritent d'être augmentées ».

L'un des droits fondamentaux de l'homme est de vivre dans un environnement de qualité en vue de son bien-être et de sa dignité. Or, face à l'état de plus en plus médiocre de l'environnement à Madagascar, le Ministère en charge de l'environnement et du développement durable se heurte encore à des obstacles financiers dans l'accomplissement de ses programmes. Il est donc urgent de remédier à ce problème.

Quelquefois, nous entendons des personnes se demandant si l'environnement est si important que cela. La réponse est oui. Voyons la réalité climatique actuelle à Madagascar. A cause des feux de brousse, des « tavy », de la déforestation, le climat change. Le climat se réchauffe de plus en plus, la pluie se fait rare, les ressources en eau diminuent. En plus, notre ressource naturelle se fait piller par les étrangers que ce soit les espèces endémiques ou les ressources minières. Par-dessus tout, il y a également les tonnes de déchets que l'on jette dans les rues ou dans un coin, dans notre habitat quotidien, qui sont néfastes à la santé et à l'environnement. Cela n'en reste pas là, mais certaines personnes vont même jusqu'à jeter des ordures dans la mer, dans les lacs, les rivières si bien que cela nuise à la beauté de notre pays mais surtout cela détériore les conditions de vie des faunes marines. Voyez la réalité en face. Madagascar dispose de nombreuses ressources, de richesses que ce soit la faune ou la flore ou les ressources minières qui pourraient être utilisées pour le développement de notre pays mais aussi pour notre bien-être.

Vous allez peut-être demander : Est-ce que le budget consacré à ce Ministère ne suffit-il pas vraiment ? Non ! Suivant la Loi de Finance Rectificative de 2020, ce Ministère ne dispose que de 1,16% du budget de l'Etat, soit 113.918.034.000 Ariary et cela pour accomplir 23 actions prévues par la politique générale de l'Etat. Cette somme est incontestablement insuffisante pour les nombreux projets du Ministère. Si on y enlève les salaires du personnel du Ministère ainsi que de ses nombreux services ainsi que les charges de la JIRAMA, il ne reste plus grand-chose. Toutefois, même si le budget du Ministère se trouve être augmenté, l'existence d'une décentralisation effective est tout du moins nécessaire. Une décentralisation effective est « non seulement une allocation de fonds aux collectivités territoriales décentralisées mais aussi le transfert de ressources et surtout l'autonomie financière dans la gestion dudit fonds » a affirmé Monsieur Paul Razanakolona ; et la politique générale de l'Etat (IEM), dans son annexe I : DEFIS, a prévu également l'amélioration de l'octroi des fonds du Fonds de Développement Local aux communes. Si la décentralisation effective est mise en place, il sera plus facile de disposer de moyens de locomotion pour effectuer les missions du Ministère.

Cependant, des doutes peuvent subsister et vous pouvez vous posez des questions comme : Comment le Ministère de l'environnement et du développement durable va pouvoir améliorer l'état de notre environnement et notre bien-être ? Si nous augmentons son budget, est-ce qu'il va pouvoir mettre en place des programmes efficaces pour y remédier ? Oui, le Ministère de l'environnement et du développement durable peut améliorer petit à petit notre environnement et notre manière de vivre. J'insiste sur le terme : « petit à petit » car il n'y a pas de changements radicaux soudains, tout se construit et évolue de manière progressive. En ce qui concerne les doutes sur les programmes ou les projets du Ministère, compte tenu des défis ou des projets de la politique générale de l'Etat concernant « la restauration de l'équilibre écologique » comme le reboisement, la lutte contre les feux, la protection des aires protégées

Nom : SABE

Prénom : Alessandra

Statut professionnel : étudiante en Droit à l'Université Catholique de Madagascar.

qui permet de développer le tourisme à Madagascar ; « la transition et l'indépendance énergétique » comme la promotion de l'énergie renouvelable et de l'électrification rurale ; « le système d'exploitation de ressources minières et d'hydrocarbures » comme la professionnalisation des petits exploitants dans la filière aurifère, le Ministère a déjà entamé quelques projets comme la mise en place d'une ceinture verte, de brise vente et la stabilisation de dunes de sables au Sud de Madagascar. Le Ministère a déjà bon nombre de stratégies pour améliorer l'environnement à Madagascar dont la stratégie nationale du changement climatique pour le secteur déchet et celle pour le secteur eau. Pour que ces stratégies puissent se réaliser, il faut un financement assez conséquent et un suivi de la mise en œuvre des missions du Ministère par l'implication des Services Techniques Décentralisés (STDs) et cela avec la collaboration des Collectivités Territoriales décentralisées (CTDs). D'où, la nécessité de la décentralisation effective.

Ainsi, la présente demande d'augmentation du budget du Ministère de l'environnement et du développement durable ne devrait pas être prise à la légère puisque c'est de par l'environnement en premier lieu que l'homme peut vivre en sécurité et c'est ensuite que viennent les différents droits de l'homme comme la liberté et l'égalité. Nous avons le devoir de protéger et d'améliorer notre environnement pour le bien du peuple mais aussi pour notre pays en utilisant la valeur de notre riche biodiversité, sans pour autant la détruire, pour se développer comme c'est le cas pour la Costa Rica.